

Ici, qu'on nous permette d'ouvrir une parenthèse.
La suggestion hypnotique ou la suggestion persuasive à l'état de veille peuvent-elles devenir une source du crime?



FIG. 123.— Mme Weiss.

On sait que cette opinion a été soutenue avec énergie, avec trop d'énergie même, devant la Cour d'assises au sujet de Gabrielle Bompard. E. Laurent a mentionné un cas de viol commis sur une fille hypnotisée et un autre d'avortement par suggestion (voy. Emile Laurent, *les Suggestions criminelles*,

Archives de l'Anthrop. criminelle, t. V, p. 596, 1890. Ladame, *L'Hypnotisme et la Médecine légale*, Archives de l'Anthrop. criminelle, 1887).

Cherchons donc ce qu'il peut y avoir de vrai dans une pareille opinion.

La suggestion est l'opération par laquelle, dans l'état de sommeil somnambulique ou dans certains états de veille à définir, on peut, à l'aide de certaines sensations, surtout à l'aide de la parole, provoquer chez un « bon sujet » une série de phénomènes automatiques, et le faire sentir, penser, parler et agir comme on veut, en un mot à le transformer en une sorte de machine.

La théorie de la suggestion repose sur deux grandes lois physiologiques, la *loi de l'association des idées* et la *loi de l'association des mouvements*. On peut ainsi formuler la première : Lorsque deux idées se sont trouvées ensemble, ou l'une après l'autre, dans un même acte de conscience, si l'une se produit accidentellement, l'autre tend également à se reproduire, en un mot l'une *suggère* l'autre. La loi de l'association des mouvements se formule de la même manière : Lorsque deux ou plusieurs mouvements se sont répétés une ou plusieurs fois ensemble ou l'un après l'autre, ils tendent à se reproduire ensemble, et plus ils sont répétés, plus l'association devient facile, au point qu'à la longue, ils finissent par être presque indissolublement liés les uns aux autres. C'est là ce que l'on appelle vulgairement l'habitude. On voit par ce seul énoncé combien la suggestion est différente du magnétisme animal. L'un invoquait des agents mystérieux et des causes occultes, la théorie de la suggestion est fondée sur la science expérimentale et positive.

Les deux lois de l'association des idées et des mouvements, considérées dans leurs rapports réciproques, nous conduisent à admettre : 1° que les idées suggèrent les mouvements auxquels elles ont été primitivement associées ; 2° que les mouvements suggèrent les idées qui les ont primitivement précédées.

La première de ces lois se vérifie dans de nombreuses circonstances. Ainsi la vue du bâillement suggère l'idée de bâiller, et l'idée à son tour suggère le fait ; et plus tard, l'idée seule du bâillement, qui résulte d'une sensation primitive, suffit à faire bâiller. Il en est de même de l'idée de nausée, de l'idée du rire, etc...

La seconde loi, à savoir la suggestion des idées par les mouvements, se vérifie tout aussi bien, et nous verrons bientôt que les mouvements et les attitudes extérieures déterminent dans l'âme des impressions correspondantes.

Les *suggestions de mouvements* se font par le sens musculaire et par la vue.

Si vous donnez un objet connu à une hypnotisée, elle s'en servira machinalement comme on a l'habitude de le faire. Donnez-lui un balai, elle balayera; donnez-lui une allumette, elle l'allumera, mais machinalement, et elle se brûlerait les doigts si vous n'aviez soin de la lui retirer aussitôt des mains. Mettez-la dans une certaine position, et du même coup, elle achèvera le mouvement dont l'attitude que vous lui avez donnée constituait pour ainsi dire un commencement.

Ainsi placez-la dans une position comme celle de grimper et vous la verrez faire tous ses efforts pour accomplir cet acte. Mais il est digne de remarque que ces mouvements suggérés par le sens musculaire et par la vue ne réussissent que s'ils sont préalablement connus. Alors même que la parole intervient et suscite des mouvements nouveaux, les actes suggérés ne se composent dans ces cas que de mouvements habituels. C'est l'habitude d'associer telle idée à tel son et la liaison naturelle de telle idée et de tel mouvement qui conduisent à reproduire telle ou telle action, mais si on dépasse le cercle des choses sues par le sujet, l'expérience ne réussit pas.

C'est encore à la suggestion par la vue que l'on peut rapporter les mouvements *par imitation*, mouvements *inversés* et mouvements *contrariés*, mouvements qui semblent déjouer la simulation car on sait qu'il est assez difficile sans un apprentissage préalable de répéter des membres gauches ce que l'on voit faire par les membres droits d'un autre (comme dans un miroir) ou d'exécuter des mouvements en sens inverse des deux bras.

L'influence réciproque de la physionomie sur les attitudes et des attitudes sur la physionomie n'est pas moins remarquable. (Voy. plus loin.)

Tous ces mouvements qu'on peut suggérer dans l'état somnambulique ne se font pas par l'intermédiaire d'un fluide que le magnétiseur transmettrait à la pensée de l'hypnotisé, comme

l'affirment les magnétiseurs, mais par l'intermédiaire des signes. C'est simplement par association des signes avec les actes représentés par ces signes que ces actes se produisent. Ainsi le somnambule obéit à l'ordre *exprimé* et non pas à l'ordre *mental*, lorsqu'il y a contradiction entre les deux (Alexandre Bertrand, Cumberland).

Mais si on suggère le mouvement, on peut aussi suggérer la paralysie, et même la catalepsie (Bernheim). Mais il y a plus, si l'on peut paralyser quelqu'un par la suggestion, on peut aussi supprimer cette paralysie par le même moyen, et guérir de même la paralysie nerveuse spontanée. Il y avait un jour dans le service de Charcot une jeune fille de quatorze ans paralysée des jambes depuis plus d'un mois. Le Maître la fait sortir de force du lit, et l'ayant placée sur ses pieds, il lui dit : *Marchez*, et elle marcha. La simple intimation soudaine l'avait guérie ! C'est là l'explication des guérisons miraculeuses.

Mais si l'on peut suggérer les mouvements, on peut aussi suggérer des phénomènes plus complexes, la suggestion des sensations et la suggestion des actes. La *suggestion de sensations*, autrement dit les *hallucinations*, peut être produite par diverses impressions sur les sens ou par la parole.

On donne un flacon rempli d'eau à un sujet hypnotisé et on lui dit de le respirer en lui suggérant que c'est de l'ammoniaque; à peine a-t-il approché le flacon de son nez, qu'il le repousse en disant qu'il ne peut le supporter. Au contraire, vous lui donnez un flacon d'ammoniaque en lui disant que c'est de l'eau; il respire et peut le conserver indéfiniment sous ses narines, quoique tout le monde sache que l'ammoniaque est presque irrespirable au bout d'un très court temps. On peut obtenir les mêmes effets par la simple affirmation: Voici une rose, elle respire avec délices; voilà une couleuvre, elle la repousse avec horreur.

L'hallucination entraîne d'autres par enchaînement d'idées. « Lorsque j'endormis miss C., dit Ch. Richet, cédant à son désir, je la fis voyager sur un steamer allant à New-York; la vue du vaisseau lui inspira un véritable enthousiasme: « Entendez-vous comme il siffle? » Mais bientôt elle pâlit et, rejetant la tête en arrière, eut de véritables nausées comme si elle avait ressenti le mal de mer. »

On peut aller plus loin. Comme on dédouble les mouvements, on peut dédoubler les sensations, c'est-à-dire dédoubler la physionomie à l'aide de la suggestion simultanée de deux sensations opposées. On peut, par exemple, donner à la moitié de la figure l'air souriant et doux, et à l'autre côté l'air colère et farouche. C'est ce que Dumontpallier appelle le *dédoublement cérébral*.

Comme on suggère la paralysie du mouvement (hémiplegie, paraplégie, monoplégie), on peut aussi suggérer l'anesthésie ou l'analgésie. Voici un sujet hypnotisé, dit Bernheim, qui par exception n'est pas analgésique du même coup. Je lui mets sous le nez un flacon d'ammoniaque il se recule vivement; je le pique avec une épingle, il réagit vivement. Alors je lui dis: Vous ne sentez plus rien, tout votre corps est insensible, je vous pique, vous ne le sentez pas; et de fait le sujet se conduit dès lors comme s'il ne sentait plus.

Bernheim cite encore d'autres catégories d'hallucinations provoquées qu'il appelle *rétroactives* et *negatives*. « Je dis à une de mes somnambules: Vous vous êtes levée dans la nuit. Elle répond: Mais non. J'insiste et je lui dis: Vous vous êtes levée quatre fois, et la quatrième fois vous êtes tombée sur le nez. Cela est certain et, quand vous vous réveillerez personne ne pourra vous faire croire le contraire. A son réveil je lui demande: Comment cela va? Bien; mais cette nuit, je me suis levée quatre fois, je suis même tombée et je me suis fait mal au nez. Je lui réponds: Vous avez rêvé cela? Elle persiste dans son affirmation. »

Voici maintenant un exemple d'hallucination négative raconté encore par Bernheim. « Un jour je me trouvais chez le docteur Liébault; il suggéra à une femme endormie qu'à son réveil elle ne me verrait plus: je serais parti, ayant oublié mon chapeau. Quand elle se réveilla je me plaçai en face d'elle. On lui demanda: Où est le docteur Bernheim? Elle répondit: Il est parti; voici son chapeau. »

A côté de ces hallucinations vraies, cérébrales ou sensorielles, il y a d'autres hallucinations qui ne sont pas moins curieuses. Ce sont les hallucinations *objectives* ou *illusions*.

Chez un halluciné naturel, Browster ayant eu l'idée un jour

d'exercer une pression sur le globe de l'œil, l'halluciné voyait double l'objet qui n'existait pas, absolument comme dans la même expérience nous voyons doubles les objets qui sont devant nos yeux; Despine, Ball, etc., ont observé depuis les mêmes faits. Vous marquez sur un mur, sur une toile, une petite croix et vous dites à l'hypnotisée: Regardez ce point, voilà un papillon. Eh bien, si vous lui mettez alors en main une lorgnette, une loupe, un miroir, elle voit le papillon grandir, se rapetisser, se renverser selon les lois de l'optique. Si vous lui suggérez qu'il y a sur la table qui est devant elle un portrait placé de profil, à son réveil elle voit distinctement le même portrait. Si alors, sans l'en prévenir, vous placez un prisme devant un de ses yeux, immédiatement elle s'étonne de voir *deux* profils, et toujours l'image fautive est placée conformément aux lois de l'optique, ce qui exclut la supercherie chez des gens qui ne connaissent point un mot de physique.

Quelques mots pour terminer des *suggestions d'actes*. La *suggestion pendant l'hypnose d'actes à accomplir pendant le sommeil somnambulique* est maintenant bien connue. C'est une sorte de rêve qu'on détermine dans l'esprit de l'hypnotisé, mais rêve cohérent, suivi, dont le fil conducteur du reste est le sens musculaire qui persiste et permet au sujet de suivre sans s'égarer tout ce qui se rattache à son hallucination. Peut-être aussi que les autres sens, vue, ouïe, restent en partie ouverts chez le somnambule provoqué comme chez le somnambule naturel. On fait croire à l'hypnotisée qu'elle est au bain; elle se déshabille; elle se plonge; elle a froid; elle remonte; elle se couvre; elle se revêt, etc... C'est en quelque sorte une série de mouvements qu'on lui suggère et qu'elle accomplit machinalement. Mais dans ces phénomènes, le sujet est-il un simple automate qui vit sur un fonds passé et qui n'obéit qu'aux lois de la mémoire et de l'habitude, ou au contraire, possède-t-il encore un grain de spontanéité et d'initiative?

Les faits cités par Ch. Richet des femmes qui, par simple suggestion, deviennent successivement paysanne, danseuse, général, archevêque de Paris, etc., états dans lesquels elles parlent et agissent avec « la figure de l'emploi », et cela d'une façon remarquable, laisse supposer que la faculté d'imitation

tout au moins peut persister chez certaines hypnotisées. Sans doute dans ces circonstances, chacune des phases des rêves est déterminée par la suggestion et sous l'intervention de l'opérateur, mais le sujet développe le reste, et se grime avec tant d'habileté, alors qu'il n'est pas accoutumé à faire ce métier, qu'on peut réellement se demander si le sommeil hypnotique ne développe point l'acuité de l'imagination créatrice.

Les suggestions pendant le sommeil hypnotique d'actes à accomplir pendant la veille sont autrement curieux encore que tous ceux dont nous avons parlé. « Au mois d'août dernier, dit Bernheim (1883), je dis, pendant son sommeil, au somnambule S..., ancien sergent : Le premier mercredi d'octobre, vous irez chez le docteur Liébault et vous trouverez chez lui le président de la République qui vous remettra une médaille et une pension .. Le 3 octobre, je reçus de M. Liébault la lettre suivante : Le somnambule S... vient d'arriver chez moi à onze heures moins dix minutes. Je l'ai vu saluer respectueusement, puis entendu prononcer le mot : Excellence. Je lui ai demandé à qui il parlait. Mais, m'a-t-il dit, au président de la République. Quelques jours plus tard, il m'affirma que l'idée d'aller chez M. Liébault lui était venue subitement le 3 octobre, à dix heures du matin. »

« A... étant endormie, dit Ch. Richet, je lui dis : vous reviendrez tel jour, à telle heure. Réveillée, elle a oublié cela et me dit : Quand voulez-vous que je revienne? Quand vous pourrez, un jour quelconque de la semaine prochaine. A quelle heure? Quand vous voudrez. Et régulièrement, avec une ponctualité surprenante, elle arrive au jour indiqué. »

« Nous montrons, dit Ch. Féré, à une somnambule, sur un plan uni, un point fictif que nous ne pouvons retrouver que par des mensurations multiples, et nous lui commandons d'enfoncer un canif sur ce point après son réveil : elle exécute l'ordre sans hésitation avec une exactitude absolue. » Et si on remplace le canif par un coupe-papier et si on lui fait l'injonction d'aller en frapper M. un tel, qui est là présent, elle le fait avec la même précision.

Ces faits sont-ils mystérieux? Non.

On sait que la sensation persiste quelque temps après que la

cause qui lui a donné naissance a disparu. Regardez un objet vivement éclairé par le soleil et fermez brusquement les yeux : Vous continuerez à le voir.

Si l'on applique cette loi à l'hallucination provoquée, on comprend que cette hallucination, comme jetée par l'opérateur dans le cerveau de l'hypnotisée, puisse encore durer quelque temps après le réveil. Vous faites croire à une hystérique endormie qu'elle tient un miroir dans la main alors qu'elle n'a qu'un carton, au réveil elle continue à prendre le carton pour un miroir et à se voir dedans. L'expérience la plus curieuse de ce genre est celle du portrait. « Si on fait apparaître un portrait sur un carré de carton blanc, la malade est capable, au réveil, de retrouver ce carré au milieu de cinq ou six autres parmi lesquels on l'a confondu ; si on lui présente le carré renversé selon ses bords, elle voit le portrait la tête en bas ; si on lui présente le portrait renversé selon ses faces, elle le retourne. »

Donc l'hallucination persiste au réveil, et si l'hallucination persiste, on comprend de la même façon que l'acte suggéré puisse continuer à subsister dans l'imagination et à s'accomplir après le réveil. « Vous allez compter jusqu'à dix, dit Bernheim à un malade endormi, et à six vous vous réveillerez. » Le sujet compte jusqu'à six, se réveille et continue à compter jusqu'à dix ! Le mouvement une fois commencé s'était continué.

Mais s'il n'est pas surprenant que l'hallucination commencée pendant le sommeil hypnotique continue au réveil, car nous avons pendant quelque temps une certaine souvenance de nos rêves ; s'il n'est pas extraordinaire que le mouvement suggéré pendant l'hypnose s'accomplisse une fois l'hypnotisée réveillée, il n'en est pas de même du réveil de l'idée à date fixe, sans autre point de repère que la numération du temps, une abstraction ! Qu'une image persiste dans la mémoire à l'état inconscient, cela n'est que très naturel ; qu'elle se réveille en présence de telle ou telle circonstance, cela s'accomplit à chaque instant dans notre vie quotidienne, mais qu'elle réapparaisse à l'heure fixée, voilà qui est plus merveilleux. Faut-il accorder au somnambule la faculté inconsciente de mesurer le temps? Je ne le pense pas.

La vie normale est peut-être moins séparée de la vie somnam-

bulique chez le même sujet qu'on ne le croit. L'oubli au réveil, qui a été longtemps considéré comme caractéristique du somnambulisme, n'est plus rigoureusement sans exception (Ch. Richet). On peut donc admettre que l'injonction donnée à une hypnotique pendant son sommeil, non seulement se conserve dans son souvenir de vie somnambulique, mais qu'elle peut gagner la vie ordinaire, et dès lors l'explication de tel acte à telle heure s'ensuit tout naturellement.

Reste à parler des *suggestions que l'on fait pendant la veille*. Ici le champ des témoignages dignes de foi se restreint considérablement. On sait ce que c'est que la *condition seconde*. Eh bien ! il serait possible, rien qu'en les obligeant à regarder avec fixité pendant quelques instants, de faire tomber certains névrosés dans la vie anormale, autrement dit dans une vie somnambulique, où, cessant de s'appartenir, ils sont dépossédés de leur volonté, subissent celle de l'opérateur, et conséquemment ne sont plus responsables de leurs actes (Voyez P. Janet, *Les Suggestions hypnotiques*. Revue politique et littéraire, 1884). Il y a quelques années, Motet et Mesnet ont fait acquitter, devant la Cour d'appel de Paris, un malheureux névrosé de ce genre qui avait été condamné en première instance pour outrage à la pudeur.

Un fait qui paraît certain, c'est que chez une personne « impressionnable » tout état de conscience vif tend à s'actualiser, en vertu de cette loi physiologique que « toute cellule cérébrale, actionnée par une idée, actionne les fibres nerveuses qui doivent réaliser cette idée. » (Bernheim). On sait qu'on a pu obtenir, par simple suggestion, une élévation ou un abaissement thermique localisé (Dumontpallier), des brûlures (Charcot), des sueurs de sang (Bourru et Burot) chez des hystériques. Mais en suggérant l'idée d'un crime, soit à l'état d'hypnose, soit à l'état de veille, à un sujet sensible, est-il vrai que ce sujet puisse réellement accomplir l'acte odieux qu'on lui a suggéré ?

Ici, deux opinions opposées se contrecarrent. Si l'École de Nancy (Liébault, Bernheim, Beaunis, etc.) regarde l'hypnotisé comme une sorte d'automate qui ne conserve de volonté que ce que veut bien lui en laisser son hypnotiseur (Beaunis, *Du Som-*

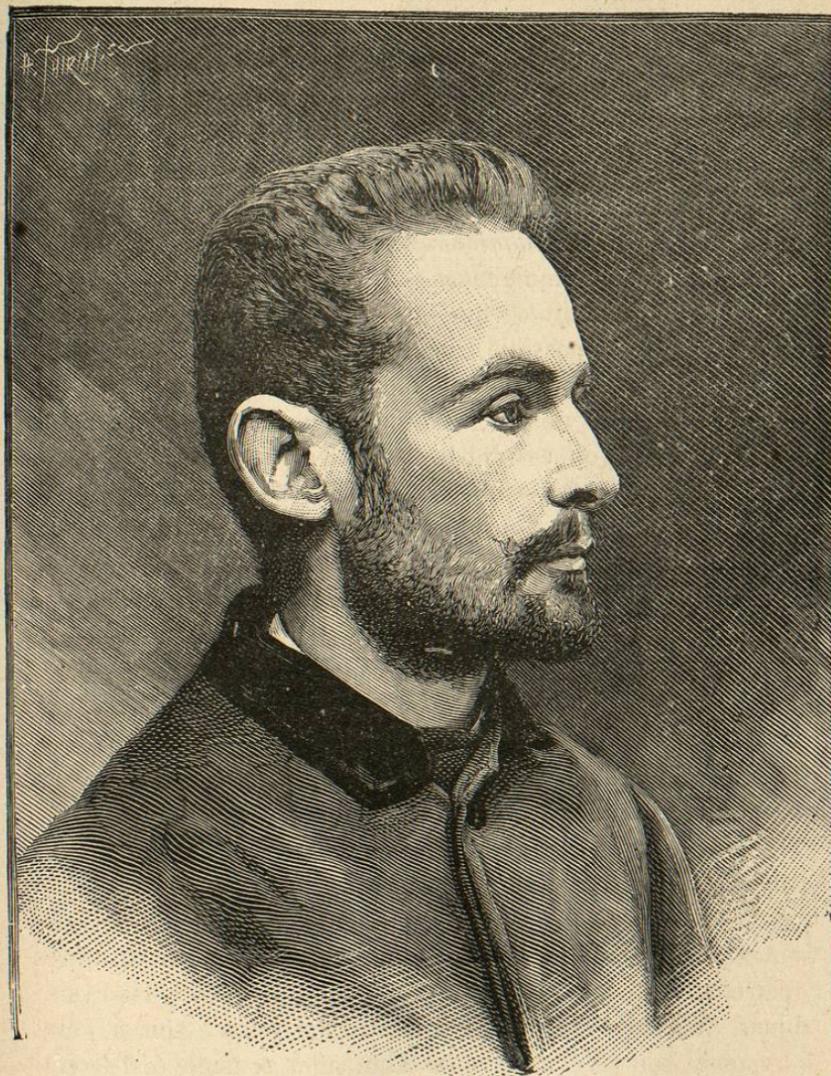


FIG. 124. — Chambige.